



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-106956>

Département(s) de publication : **59**

Annonce n° **25-106956**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE HAUTS DE FRANCE

**Correspondant :** Service juridique et commande publique

**Adresse :** 594 Avenue Willy Brandt - CS20003, 59777 Euralille

**Coordonnées :**

**Courriel :** Marches-publics@epf-hdf.fr

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** DUNKERQUE - Opération « ZAE des 2 Synthes, rue Babeuf » - Mission de maîtrise d'oeuvre dans le cadre des travaux de désamiantage, de déconstruction et de gestion de sources

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** La ville et le territoire de Dunkerque vivent un renouveau industriel par la création à terme de 16 000 emplois. En 2024, l'EPF a conventionné avec la Communauté Urbaine de Dunkerque pour une assistance dans la reconquête de foncier à visé économique dans la ZAC des 2 Synthes. Cette ZAC a une superficie de 450 hectares et est localisée dans la frange Sud de l'agglomération dunkerquoise. La présente opération concerne le foncier de 8056,00 m<sup>2</sup> occupé au 8 rue François Noël Babeuf à Grande Synthe. L'objet des travaux est la démolition d'un ancien hangar et la gestion de déblais pollués.

**Refus des variantes.**

### Section 5 - Conditions relative au marché

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services :** Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises. Possibilité de présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements : Non Si le marché est attribué à un groupement conjoint, le mandataire conjoint sera solidaire de chacun des membres du groupement. Aucune modification de la composition du groupement ne sera autorisée entre la remise des offres et la signature du marché.

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.**

## **Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. ;5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. ;1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché
- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat : Capacité des personnes désignées à réaliser la maîtrise d'oeuvre de travaux de retrait de matériaux contenant de l'amiante (certification professionnelle, attestations de formation du personnel à la réglementation en vigueur et notamment aux dispositions du décret 2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante) | Capacité des personnes désignées à réaliser la maîtrise d'oeuvre de travaux de

démolition (OPQIBI 1208) | Capacité des personnes désignées à réaliser le diagnostic PEMD (Produits, Equipement, Matériaux, Déchets) conformément au décret n°2021-822 du 25 juin 2021 pris en application de la loi AGECE (Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire) et complété par son arrêté d'application du 26 mars 2023 | Capacité des personnes désignées à réaliser la maîtrise d'oeuvre de travaux de dépollution des sols (notamment qualification LNE, sites et sols pollués NFX 31-620-3, ingénierie des travaux de requalification)

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC 4, Déclaration de sous-traitance (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

## Section 7 - Critères d'attribution

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :**

- Prix des prestations (les modalités d'appréciation de ce critère sont détaillées au règlement de la consultation) : 70%
- Valeur technique (les modalités d'appréciation de ce critère sont détaillées au règlement de la consultation) : 30%

## Section 8 - Mode de passation du marché

**Type de procédure :** procédure adaptée

## Section 10 - Conditions de délai

**Date limite de réception des offres :** 27/10/2025 à 12:00

**Délai minimum de validité des offres :** 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## Section 11 - Autres renseignements

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :**

MOE5628APE

**Renseignements complémentaires :** La remise des offres est conditionnée à la visite du site. Les modalités d'organisation des visites sont décrites dans les pièces de la consultation | l'enveloppe financière allouée aux travaux par le Maître d'ouvrage est de 780 000 euros (H.T.) | le délai d'exécution de la mission est de 24 mois à compter de la date de démarrage fixée par ordre de service.

## Section 12 - Adresses complémentaires

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :** ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE HAUTS DE FRANCE

**Contact :** Service juridique et commande publique

**Adresse :** 594 Avenue Willy Brandt - CS 20003, Euralille GE

**Coordonnées :**

**Courriel :** Marches-publics@epf-hdf.fr

**Adresse internet :** <https://epf-hdf.fr/>

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 26/09/2025